

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 4

Artikel: Le grand if de Chillon
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

72^m ANNÉE

AVRIL 1921

N^o 4

Le grand if de Chillon.

Grand il l'est, en effet, le bel arbre dont nous donnons la reproduction en tête de ce cahier. Il est même, selon toute probabilité, le plus long de son espèce; vrai géant dans le monde des ifs, il dépasse largement la moyenne de ses congénères.

Nous avons entretenu les lecteurs du „Journal forestier“ en 1905¹ déjà des ifs de Chillon et, en particulier, de celui qui est en quelque sorte leur roi. Nous aurions aimé alors déjà en faire reproduire la silhouette par la photographie. Il avait fallu y renoncer, car il croissait alors au milieu d'un tel fourré de feuillus divers, que sa photographie en était quasi impossible. Dès lors, la coupe a éclairci son voisinage à diverses reprises, si bien que grâce à l'amabilité du garde forestier de triage *L. Raemy*, à Veytaux, nous avons pu en obtenir, enfin, une image propre à la reproduction.

Notre if se cache au haut de la petite forêt cantonale de *Chillon*, dans une partie en pente rapide, tournée au sud et difficilement accessible. Il est adossé à une paroi rocheuse, à l'altitude de 700 m. Ajoutons encore qu'il trône dans un peuplement de feuillus divers, provenant de la conversion d'un taillis fureté. Une coupe faite en 1905 a complètement dégagé sa flèche qui, jusqu'alors, était surcimée par quelques plantes voisines.

Ce bel arbre n'a aucune tare, ni défaut; sa cime est de belle venue, mais légèrement asymétrique: elle a pu se développer mieux du côté aval que du côté amont où la proximité d'autres plantes a entravé son développement.

Ses dimensions sont les suivantes: circonférence du fût à 1,3 m., 1,82 m. (en 1905: 1,60 m.). Hauteur totale, mesurée sur pied avec

¹ *H. Badoux, Les ifs de Chillon. „Journal forestier suisse“ 1905, p. 21.*

une latte: 21,50 m. (1905: 20,5 m.); la première branche apparaît à 1,50 m. de hauteur et, à 3,10 m. au-dessus du sol, le fût se divise en trois tiges. Les plus longues branches mesurent 6 m. Ainsi que le montrent les chiffres entre parenthèse, l'accroissement pendant les 16 dernières années a été remarquablement rapide pour un if.

C'est l'if le plus long connu jusqu'ici en Europe.

M. H. Gadeau de Kerville, dans son beau livre sur les „Vieux arbres de la Normandie“, a décrit huit ifs gigantesques dont la circonférence du fût, à 1 m., varie entre 6,45 m. et 10 m.; leur hauteur totale ne dépasse pas 19 mètres!

L'un des plus beaux ifs de notre pays est celui du Gerstler, près de Berthoud (Berne). MM. Sarasin, de Bâle, qui désiraient assurer sa conservation, l'ont acheté et en ont fait cadeau à la Société helvétique des sciences naturelles. Qu'il nous soit permis de noter, en passant, que voilà un bel exemple à imiter et que nous proposons aux nombreux nouveaux riches qui désireraient se signaler par une bonne action. Cet arbre mesurait 3,60 m. de tour vers 1895. Nous avons prié M. le stagiaire forestier *Winkelmann* de nous communiquer ses dimensions actuelles. Grâce à son obligeance nous avons pu établir qu'elles sont les suivantes: circonférence du fût à 1,3 m. : 4,0 m.; hauteur totale: 14,0 m.; diamètres de la cime, mesurés en croix: $\frac{15}{13}$ m. A 6 m. au-dessus du sol, le fût se bifurque.

Dernièrement, nous avons signalé ici deux pieds de l'if croissant en Argovie (forêt d'Engelberg) et qui sont parmi les plus beaux que nous connaissions; leur hauteur comporte 16 et 17 m. La plupart des auteurs français et allemands admettent que l'if ne dépasse pas une hauteur totale de 15 mètres.

Jadis on plantait des ifs dans les cimetières parce que l'on croyait, bien à tort, que leurs feuilles avaient la propriété d'absorber les miasmes nocifs s'exhalant de la décomposition des cadavres et parce que le feuillage toujours vert de cet arbre et sa longévité considérable symbolisent en quelque sorte, pour les spiritualistes, l'immortalité de l'âme.

L'intéressante forêt de Chillon héberge un bon nombre d'ifs de grande taille qui sont parmi les plus beaux connus; la hauteur

de plusieurs varie entre 14 et 17 m. C'est une des curiosités de cette forêt-parc, qui, par le grand nombre de ses essences, est un vrai jardin botanique. Hêtres, érables, tilleuls, charmes, etc., y foisonnent. L'Etat, lors des coupes annuelles, réserve soigneusement les plus beaux spécimens et spécialement tous les ifs. Espérons qu'il saura se montrer toujours aussi bien inspiré et, qu'en particulier, il consentira à laisser sur pied le bel if de Chillon jusqu'au moment où seule la nature viendra assigner une fin à son existence. L'Etat de Vaud a, il faut le reconnaître, su comprendre que, même au risque de quelque perte financière, il a l'obligation de consentir quelques sacrifices aux exigences esthétiques d'une partie du public. C'est bien heureux et vaut d'être signalé. *H. Badoux.*

Des réseaux de chemins forestiers.¹

Etant donné un ensemble, un mas de forêts, le réseau de chemins réalise l'accessibilité de chacune de ses parties au trafic des véhicules. Ce réseau sera plus ou moins ramifié suivant la nature des lieux et des boisés. Telle forêt sera suffisamment ouverte par un seul chemin, formant à lui seul tout le réseau. Ailleurs une seule artère, même fortement ramifiée, ne suffira pas; plusieurs points d'attaque devront être envisagés. Des facteurs très variés président à la création d'un réseau. Il y en a d'absolus: l'orographie du sol d'abord, la composition de la roche, l'altitude (région, climat), le régime (futaie, taillis). D'autres facteurs sont variables, tels l'intensité et le mode de l'exploitation, l'état du marché des bois, la classification des produits, la nature des véhicules de transport, et d'autres encore.

Tout réseau comprendra donc une partie rigide, fixe, tel le tronc collecteur et conducteur de sève d'un végétal, et une partie mobile, vivante, pour ainsi dire, malléable et susceptible de s'adapter aux circonstances changeantes, comme les rameaux et les ramilles d'un arbre. D'où il appert qu'un réseau *n'est pas*, mais il *devient*.

¹ Voir chiffre 5 des Prescriptions concernant les travaux forestiers subventionnés par la Confédération, du 11 mai 1920.